

L'ÉCHO
La Liberté
LYON

24 NOVEMBRE 1964

Une remarquable initiative du Casino de Charbonnières pour aider les jeunes artistes

Deux manifestations en 1965

La direction du Casino de Charbonnières, qui a toujours eu un très vif souci de donner aux différents arts une aide efficace, désire aujourd'hui donner à cette aide une forme plus efficace encore, en soutenant la « diffusion » des œuvres d'art.

C'est ainsi qu'en 1964 Charbonnières a organisé une exposition des œuvres d'André Beaudin, et celle des « Sélections de la Biennale de Paris ». Ces dernières, on se le rappelle, comportaient non seulement une exposition d'art plastique, mais encore : un concert de jazz ; deux projections de films sur l'art ; une conférence d'A. Gouffé sur la musique contemporaine (avec disques à l'appui) ; une pièce de Plaute par le « Théâtre de la Mandragore » ; une soirée de chorégraphie moderne par le « Théâtre d'Essai de la Danse ».

Charbonnières entend poursuivre cet effort en 1965. Et, hier, en un déjeuner intime, M. Goux, en l'absence de MM. Bassinet et Blanchon (retenus à Paris) annonçait à la presse deux séries de manifestations pour l'an prochain.

« PLEIN FEU SUR L'ART »

Avec l'accord de la Biennale de Paris, Charbonnières organise, du 19 janvier au 3 février prochains, une exposition de peinture, sculpture, dessins, gravures sous le titre prestigieux de « Plein Feu sur l'Art ».

Les artistes, de toute tendance et de toute origine, pourront y présenter, sans aucun frais, deux de leurs œuvres. Le règlement de l'exposition et la formule d'adhésion (qui doit être retournée avant le 24 décembre 1964) peuvent être demandés au « Casino de Charbonnières-les-Bains » (Rhône).

En vue de leur exposition au musée d'Art Moderne (automne 1965), les œuvres des artistes de moins de 35 ans seront présentées à un jury formé de 4 représentants de la Biennale de Paris, et de 3 personnes spécialisées, choisies par le Casino de Charbonnières.

Un autre jury, différent du premier, décernera en outre des « Prix du Casino de Charbonnières » (montant global 5.000 fr.) : un prix de la jeune peinture, artistes de moins de 35 ans : 1.500 fr. ; un prix de la jeune sculpture, artistes de moins de 35 ans : 1.500 fr. ; un prix de peinture sans limite d'âge : 1.000 fr. ; un prix de sculpture sans limite d'âge : 1.000 fr.

LE « PLATEAU D'ESSAI »

Toujours en accord avec la Biennale de Paris, Charbonnières organisera, entre avril et mai prochains, un « Plateau d'Essai » où se présenteront des jeunes troupes de

comédiens régionaux (et éventuellement des ensembles chorégraphiques, des musiciens, des cinéastes, etc...).

La Biennale de Paris délèguera des représentants spécialisés qui jugeront de la valeur du spectacle présenté, et éventuellement le sélectionneront pour être admis à la Biennale elle-même.

Nous l'avons souvent dit, depuis quelques années, de nombreuses troupes de qualité sont nées dans notre région. Nous en connaissons pour notre part une dizaine qui pourraient figurer honorablement au « Plateau d'Essai ». Une initiative,

comme celle que prend Charbonnières, ne peut manquer de les encourager dans leurs efforts.

Les collaborateurs de MM. Bassinet et Blanchon recevront avec plaisir sur rendez-vous, les directeurs de troupes qu'intéresseraient le « Plateau d'Essai ».

D'ailleurs, les Lyonnais n'ont pas fini d'entendre parler des efforts de Charbonnières en faveur des Arts... Les dirigeants du Casino sont décidés à poursuivre avec ténacité leur action ! Et déjà, sur la suggestion de l'un de nos confrères (un des meilleurs critiques d'art de Lyon), on parle d'une « exposition internationale » de sculpture, vivante et actuelle, dans le parc de Charbonnières...
J. B.

RESONANCES

Le Spectateur Lyonnais
LYON

DECEMBRE 1964

Le Casino de Charbonnières offre 5000 F. de prix aux peintres rhônalpins

Après accord avec la « Biennale de Paris », le Casino de Charbonnières organise une exposition de peinture et sculpture du 19 janvier au 3 février 1965. Les artistes de toutes tendances de la région Rhône-Alpes pourront présenter deux de leurs œuvres, sans aucun frais à leur charge.

Les œuvres des artistes de moins de 35 ans seront présentées à un jury formé de représentants de la Biennale de Paris (4 membres) et de personnalités spécialisées choisies par la direction du Casino de Charbonnières (3 membres).

Ce jury sélectionnera des œuvres en vue de leur exposition au Musée d'Art Moderne, en automne 1965, au cours de la prochaine manifestation de la Biennale de Paris.

Un autre jury décernera les prix offerts par le Casino de Charbonnières, prix d'un montant global de 5 000 F : un prix de la jeune peinture (artistes de moins de 35 ans) de 1 500 F ; un prix de la jeune sculpture (artistes de moins de 35 ans) de 1 500 F ; un prix de peinture et un prix de sculpture de 1 000 F chacun, sans limite d'âge.

Tous renseignements et inscriptions (avant le 24 décembre) au Casino de Charbonnières, « Pleins feux sur l'Art », à Charbonnières (Rhône). Téléphone 48-32-30 de 15 à 18 heures.

TOUT LYON
Lyon

3 DÉCEMBRE 1964

« Plein-feu sur l'art » au Casino de Charbonnières en 1965

Le rêve, que nous avons fait depuis longtemps, de voir un jour notre ville s'intéresser aux initiatives contemporaines va enfin heureusement prendre corps. Empressons-nous de l'écrire, ce n'est pas la métropole lyonnaise, préoccupée avant tout de sport, qui va prendre l'initiative d'un Festival ou d'une manifestation d'avant-garde, c'est la généreuse station de Charbonnières-les-Bains qui se met courageusement sur les rangs pour organiser une exposition de peintures, de sculptures et de gravures contemporaines, destinée à sélectionner, quelques artistes de la région du Sud-Est, pour la Biennale de Paris.

Après la belle démonstration consacrée cet été au peintre André Beaudin et la très intéressante exposition dédiée cette automne aux lauréats des dernières Biennales de Paris, MM. André Bassinet, Blanchon, Sallan et Goux vont réunir du 19 janvier au 3 février, grâce au concours de Jean-Marc Collen, attaché artistique, les artistes de toutes les tendances, décidés à présenter deux de leurs œuvres, dans le cadre du Grand Cercle, sans aucun frais à leur charge.

Les œuvres des peintres, graveurs et sculpteurs de moins de 35 ans seront présentées à un jury formé de représentants de la Biennale parisienne et de personnes qualifiées, choisies par le Casino de Charbonnières en vue de leur sélection aux prochaines manifestations de la Biennale.

Un autre jury décernera les prix offerts par le Casino de Charbonnières, prix d'un mon-

tant global de 5.000 francs. Un prix de la jeune peinture attribué à un artiste de moins de 35 ans d'une valeur de 1.500 francs, un prix de la jeune sculpture décerné dans les mêmes conditions, avec la même récompense et la même limite d'âge et un prix de sculpture et de peinture de 1.000 francs chacun, attribué à un peintre et à un sculpteur ayant dépassé 35 ans.

La Direction du Casino de Charbonnières n'entend pas seulement s'intéresser aux arts plastiques, un « plateau d'essai », une scène, destinée à accueillir les efforts de nos metteurs en scène régionaux et de nos troupes provinciales, sera également créée, entre Avril et Mai prochain. Les Compagnies reconnues seront elles aussi sélectionnées par un jury pour être présentées à la prochaine Biennale de Paris. Eventuellement les ensembles chorégraphiques, les musiciens, les cinéastes sont invités à Charbonnières. En un mot toutes les expressions de la sensibilité contemporaine sont sollicitées pour montrer l'état de leur recherche ou les résultats de leurs travaux.

Un effort sans précédent dans notre région, si pauvre en Mécènes, est tenté, la Saison prochaine à Charbonnières. Souhaitons qu'en 1966, puisse être organisée dans le magnifique parc du Casino, une grande Exposition Internationale de sculpture appelée à célébrer les mérites des sculpteurs d'aujourd'hui et le rôle de création qu'ils peuvent apporter à la Cité nouvelle.

RENE DEROUILLÉ